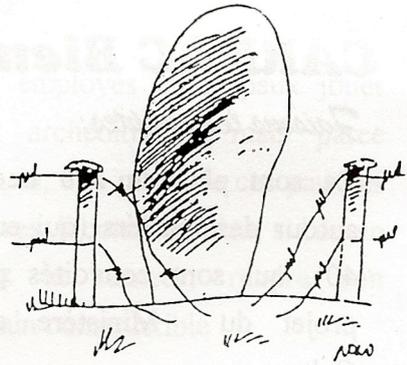


Le Menhir Libre

Bulletin de l'association Menhirs Libres

Carnac- Juin 1998- n°11



Ne baissons pas les bras !!!

Après l'enquête publique d'avril et juillet 1996 et la déclaration d'utilité publique du préfet du Morbihan en date du 10 juillet 1997, le projet du ministère des Affaires Culturelles sur le site des menhirs de Carnac continue d'avancer.

Nous arrivons maintenant à une nouvelle étape: celle d'une nouvelle enquête publique concernant l'expropriation des terrains et maisons d'une centaine de carnacois.

Certains d'entre eux sont menacés de perdre leur maison de famille, leur outil de travail, leur jardin... Pour d'autres c'est à coup sûr le risque de se retrouver au bord d'une nouvelle route, de voir leur jardin coupé en deux...

Ces expropriations vont causer bien des déchirements. Même si un remboursement conséquent est donné (ce qui est loin d'être acquis),

il est des biens, comme une maison de famille, qui sont irremplaçables. Ce sont plus d'une centaine d'hectares qui sont ainsi convoités par l'Etat, qui en profite d'ailleurs pour étendre son projet sur de nouvelles parcelles. Cela veut bien dire qu'il y a derrière tout ceci un projet très important à visée commerciale.

Comme pour la première enquête publique de 1996 (800 personnes et diverses associations ont déposé leurs remarques sur le registre de l'enquête, première fois en France qu'un nombre aussi important de gens se sont sentis concernés), il faut être nombreux à dire non à ces mesures administratives injustes et inhumaines.



Nous ne nous laisserons pas faire. Depuis le début, nous avons fait connaître avec calme et fermeté, notre détermination. Nous avons engagé une procédure judiciaire devant le tribunal administratif.

Certes, l'Etat a de gros moyens et n'est pas du genre à avoir des états d'âme. Mais de notre côté, nous savons qu'il y a beaucoup de citoyens révoltés par ce gâchis et ces mesures autoritaires.

Nous sommes d'accord pour qu'il y ait restauration et protection du site, mais dans le respect des biens et des personnes.

Cette enquête parcellaire est une fois de plus une manoeuvre des pouvoirs publics qui ont étendu leur projet à de nouvelles parcelles.

Enquête publique du 2 au 26 juin 1998: de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 en mairie de Carnac.

Tout citoyen, même non membre de la commune de Carnac, a le droit de consulter le dossier en mairie et de déposer ses observations sur le registre de l'enquête publique.

REPONDONS MASSIVEMENT A CETTE PROVOCATION!

CARNAC Bientôt vendu à l'Etat ... si on ne fait rien !!

Faisons les comptes:

Ce sont plus de 150 hectares autour des menhirs (qui en font 40), qui sont convoités par le projet du Ministère de la Culture.

De son côté, le Conseil Général achète également des terres : près de 17 ha à Kergouret sous prétexte de protection. Est en projet également l'achat de 40 ha de bois entre le Manio et le Moustoir (une partie est déjà acquise).

Ce sont plus de 250 ha de terres qui sont convoités par l'Etat dans un premier temps. Qu'en sera-t-il demain ?

Non seulement Carnac n'appartiendra plus à Carnac, mais les revenus fonciers de ces terrains n'iront plus dans les caisses de la commune. Il ne faut pas croire non plus que les commerces feront leur beurre, une fois l'argent des touristes dépensé dans le Menhirland...

Plus d'impôts pour les carnacois, une partie de la commune purement annexée: les carnacois paieront et l'Etat se remplira les poches. Et quelles seront les compensations en retour?

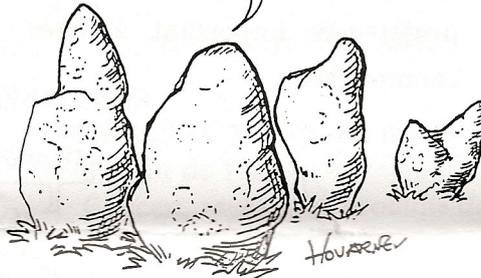
L'enquête publique parcellaire a pour but de légitimer le projet... Informez-vous, exprimez-vous pendant qu'il est encore temps!

Des maisons... pour quoi faire?

Une dizaine de maisons ont déjà été rachetées par l'Etat. Prévu pour être rasées de par leur proximité d'un monument historique, qu'en est-il aujourd'hui?

Ces maisons sont occupées (bureaux, entrepôts, logements du personnel de l'Etat...), et des travaux de réfection ont été effectués... aux frais des contribuables, bien sûr!!

VOUS FEREZ CE QUE VOUS VOULEZ, MAIS NOUS, ON RESTE !!



Le droit de préemption

Savez-vous que le conseil municipal a voté en 1997 un droit de préemption de l'Etat et de la commune sur **tout le territoire de Carnac ?**

Lors d'une succession ou d'une vente d'un terrain, l'administration a ainsi tous les droits légaux afin de l'acquérir en priorité, contre l'avis de leur propriétaire, évidemment...

Le commissaire enquêteur recevra le public, de 14h à 17h:
- les Mercredis 3, 10 et 17 juin
- lundi 22 juin de 14h à 17h
- vendredi 26 juin

Ne rien dire c'est mentir ?

L'Etat et la commune de Carnac ont laissé des particuliers acheter des terrains il y a encore quelques mois, sans les prévenir que ces terrains allaient être englobés dans le projet. Un avocat belge a par exemple subi ce triste sort. Achetant la maison du carrefour de la Croix Audran près du menhirs pour en faire sa résidence secondaire, il eu la

surprise quelques mois plus tard d'être sollicité par l'Etat: "Vendez-nous votre maison, où on vous exproprie"... Voulant agrandir la route pour faciliter le passage des cars de tourisme, la maison devait être détruite. Bon gré,

mal gré, son propriétaire choisi de vendre à l'amiable (ce qui n'est pas forcément la meilleure solution). Et sa maison, naguère "gênante", ne l'est pourtant plus du tout une fois propriété de l'Etat...La preuve, elle sert aujourd'hui tout naturellement d'entrepôt pour la réserve du bâtiment d'accueil...

Et le Ménéec?

La partie Ouest des alignements est pour l'instant laissée de côté. Elle fera partie de la 2ème phase du projet. Cependant, il faut savoir que dès 1988, le POS a été modifié par le conseil municipal en vue d'un agrandissement du domaine de l'Etat de 17 ha sur le Ménéec. Affaire à suivre...de près!

Menhirs frais de Plouhinec

La commune de Plouhinec pourrait elle aussi être fière de ses beaux alignements si la faux du temps et la bêtise administrative les avaient épargnés.

Car quel sort malheureux que celui des alignements de Er Velin situés juste au nord du village de Gueldro Hillio...

Au siècle dernier, on y voyait encore 8 files de gros menhirs, certains debout, d'autres couchés. Ils étaient naguère le passage obligé des curieux qui visitaient le Morbihan. Au début du siècle, il en manquait déjà quelques uns, détruits par des carriers.

Dans les années 50, plusieurs maisons furent construites sur le site même, le petit chemin qui les traversait fut goudronné, poussant et enterrant plusieurs menhirs.

Le désastreux remembrement de la fin des années 60 déplaça encore quelques pierres.

Enfin, le nouveau propriétaire du champ trouvant certains menhirs gênant pour son tracteur en repoussa plusieurs au bord de la nouvelle route...

Depuis, nos alignements de Er Velin ressemblaient tristement à une armée abattue, ne comptant plus que 3 soldats encore debout -dont un dans une propriété privée-, le tout noyé sous les ronces et les ajoncs, oubliés de tous.

Survient alors le nouveau maire de Plouhinec qui se décida à prendre la situation en main: souhaitant ardemment éclairer sa commune d'un fleuron touristique, à l'image de Carnac, il se décida soudain à appliquer le dicton "*au mois d'avril, joins l'inutile à l'imbécile*".

Il fit relever par les employés communaux pas moins de 16 menhirs, aidés de tracteurs et autres pelleteuses... Aucun archéologue ne fut contacté, aucun menhir remis à sa vraie place puisqu'aucune fouille ne fut menée!



L'un des 3 menhirs debout d'époque ne s'alignait pas dans cette nouvelle file? Qu'à cela ne tienne, une pelleteuse le déplaça et le replanta dans l'axe des autres, dont l'orientation n'est d'ailleurs pas celle d'origine... Dernier détail, pourquoi seulement 16 des 60 menhirs ont été relevés? C'est que le propriétaire de la parcelle (qui est d'ailleurs conseiller municipal) s'y opposa avec virulence, mais non parce qu'il était choqué de voir

des employés municipaux jouer aux archéologues, mais parce que, là, à la place de ces pauvres pierres, il comptait bien, si l'on en croit la rumeur, rendre son terrain constructible!

Hélas pour son maire et son conseiller, les menhirs du Gueldro Hillio sont propriétés de l'Etat, qui, averti peu de temps après le saccage, risque de leur faire payer très cher l'addition!

Pendant que les menhirs de Plouhinec recevaient leur coup de grâce, les carnacois voisins des alignements recevaient le leur, avec une lettre les menaçant d'expropriation en cas de refus de vente de leurs parcelles, qui d'ailleurs ne contiennent aucun menhir.

Sachant que le sort des menhirs de Plouhinec pourrait bien se reproduire sur d'autres alignements de Bretagne (qui en compte plus de 100) ou d'ailleurs, et que les pouvoirs publics ne font strictement rien pour les protéger; et voyant que d'autre part, les mêmes pouvoirs publics dépensent 100 millions de francs lourds pour aménager les alignements de Carnac, nous concluons que **ce n'est pas le tout d'être un menhir, encore faut-il être carnacois et rentable!** Et tant pis pour les autres!

Pas vrai Mme Le Louarn ?!

Compte à rebours pour l'archéoscope

L'archéoscope vit en principe ses derniers mois, car son bail d'exploitation de 8 années arrivera à son terme fin 1998. Mais nous sommes perplexes car l'histoire de ce bâtiment se révèle fort étonnante.

Souvenons-nous:

- En 1988, la municipalité de Carnac modifie son P.O.S. et le futur terrain de l'Archéoscope passe en NDA (m), c'est-à-dire "susceptible d'accueillir les ouvrages directement liés et nécessaires à la gestion et la mise en valeur des sites mégalithiques et archéologiques" (cf bulletin municipal 1991). Comme par hasard, c'est également en cette même année 1988 que l'architecte en chef des Monuments Historiques, Mr Daniel Lefevre, rédige la première mouture du projet "grand Carnac".

- Fin 1990, la mairie accorde gracieusement un permis de construire au Ménec sur la zone du P.O.S. fraîchement modifié. L'heureux élu, Mr Hyreux, exploite déjà un très rentable Archéoscope au Mont St-Michel... Mais dès le début des travaux, les Beaux Arts déposent une plainte, une architecture moderne étant en principe interdite à proximité d'un site classé. A Carnac, vue la laideur du bâtiment, on trouva cela normal et personne ne s'inquiéta. Surprise, sitôt écoulé le délai légal de 2 mois permettant de contester un permis de construire, les Beaux Arts retirent leur plainte! Et impossible pour les gens respectueux de leur patrimoine d'en déposer une nouvelle.

Si le Ministère de la Culture avait voulu donner au chef de cette entreprise une sécurité maximale

pour qu'il puisse mener à bien son projet, il n'aurait pu mieux faire!

Dès juillet 1991, notre archéoscope 100% béton ouvre ses portes aux visiteurs pour un prix de 40 F, excusez du peu! Coïncidence ou non, un Belvédère rivalisant de laideur vient juste d'être construit par les Monuments Historiques. à Kermario, face aux menhirs fraîchement engrillagés (juin 1991). Précisons que l'architecte n'en est autre que Mr Lefevre et que l'entrée devait à l'origine en être payante...



Réfléchissons un peu: aucun menhir n'était encore engrillagé lorsque Mr Hyreux déposa son permis de construire. L'aurait-il déposé avec autant de zèle si, comme tous les carnacois, il n'avait pas été au courant du projet secret qui allait éclore? Aurait-il été assez naïf pour croire que les gens auraient payé 40F (48F aujourd'hui) pour voir une vidéo sur un site se dressant juste à côté et libre d'accès?

De deux choses l'une, ou bien Mr Hyreux avait consulté Mme Hirma, ou bien il était parfaitement au courant de l'élaboration du projet de Mr Lefevre.

Plus étonnant encore, comment expliquer que les alignements du

Ménec où se dresse cette verrue en béton soient justement absents de l'actuel projet d'aménagement des menhirs?

On a même la fâcheuse impression que les M.H. et Mr Hyreux se sont partagés le pactole! Aux premiers Kermario et Kerlescan, et aux seconds les alignements du Ménec, le tout sous la haute approbation de la mairie de Carnac qui signa à tour de bras et sans se faire prier les permis de construire des uns et des autres, et leur offrant en prime à chacun un parking et des toilettes communal!

Plusieurs d'entre nous ont fait le même rêve dans la nuit qui suivit: Carnac était détaché de la Bretagne et faisait dorénavant partie de la Sicile! En nous réveillant haletant avec des sueurs froides, nous nous sommes heureusement rendu compte que ce n'était qu'un cauchemar!

Mais la nuit suivante, nouveau cauchemar: le bail de 8 années d'exploitation de l'Archéoscope venait d'être renouvelé, et Mr Hyreux se remplissait les poches sur le dos des touristes! le réveil fut pire que le précédent, mais ce n'était pas fini...

3ème nuit, 3ème cauchemar: Le Ménec venait d'être rattaché au projet et les Monuments Historiques cherchaient quelqu'un pour gérer leur vaste Menhirland, et si possible quelqu'un ayant de l'expérience dans la gestion du tourisme mégalithique! Heureusement, béni soit St Cornély, nous nous sommes réveillés avant d'avoir connu l'identité de ce personnage.

Quoi? Que dites-vous?! Vous n'oseriez tout de même pas croire que ce puisse être Mr!

Bingo!

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) est en cours de modification.

Le tracé de la nouvelle route est particulièrement concerné. Et dans le cas où le résultat de l'enquête publique serait positif, auquel cas l'Etat commencera sa politique d'acquisition, il y a fort à parier qu'il ferait de bonnes affaires...

En effet, le prix fixé pour des landiers, par exemple, oscille entre 0,90Fr et 1,80 Fr le m². Mais imaginez que la parcelle devienne constructible sitôt après la modification du P.O.S. ?

Acheté une misère, la valeur du terrain peut alors grimper de 200 jusqu'à 300 Fr le m² pour son nouveau propriétaire...

A Kermario, par exemple, un landier a été acheté 1, 80Fr le m². Quelques mois plus tard l'Etat y plantait son Belvédère et son commerce...

Profit plus que glorieux sur le dos des particuliers, ce n'est plus le beurre et l'argent du beurre pour l'Etat, mais aussi la casserole, la vache et le sourire de la crémière!!!

Que le nouveau César du ministère de la Culture se méfie, il pourrait fort bien se heurter à d'irréductibles gaulois!

La position de la mairie

Pour connaître l'avenir de leurs propriétés jouxtant les menhirs, des carnaois se rendent régulièrement en mairie. Ils se voient répondre qu'on ne peut rien leur dire, que c'est un projet de l'Etat et non de la commune...

En réalité, l'ancien maire de Carnac et certaines associations comme "les Amis de Carnac" sont POUR le projet et l'ont clamé haut et fort dans la presse. Surtout, la mairie fournit tous les moyens nécessaires aux administrations (Etat, Conseil Général) pour la mise en oeuvre du projet. Pour preuve, elle a signé une convention en ce sens en 1993, et donné 7 ha en cadeau de bienvenue...

La mairie est donc à même, et c'est son devoir de répondre aux demandes d'informations de ses électeurs et contribuables. Le rôle d'un maire, il ne faudrait pas l'oublier, est de défendre les intérêts des habitants de sa commune au lieu de satisfaire sa soif de pouvoir...

DÉMOCRATIE À CARNAC !!



Carnac l'arnaque

On essaye d'attirer le touriste à Carnac. Première halte: le belvédère et l'archéoscope, "hauts lieux d'accueil du mégalithisme..." Résultat: vu les tarifs pratiqués et leur peu d'intérêt, le touriste repart aussi sec de la commune, dans l'idée qu'à Carnac, tout y est cher...Et à leur place nous en ferions autant!

Menhirs Libres a son site sur Internet...

Adresse du site :

www.altern.org/menhirs

Touche pas à mon pote !

On constate un certain favoritisme dans le choix des parcelles et des bâtiments à saisir. Par exemple, la nouvelle route D196 de Kerlescan à la Croix Audran est tracée... en fonction de la personnalité des propriétaires des parcelles. La route contourne certaines parcelles, au point de lui donner un tracé pour le moins curieux...

Ainsi, en est-il des maisons situées à la même distance des menhirs, ou même à l'intérieur du site ou certaines seraient rasées alors que d'autres ne sont même pas touchées...

Pourquoi dans le même périmètre certaines propriétés seraient-elles donc détruites et d'autres épargnées ?

5000 Fr pour filmer dans les menhirs!

Le journaliste Laurence Avenet souhaitait réaliser un documentaire sur les Alignements destiné au public américain. Quelle bonne publicité gratuite pour Carnac... Mais c'était sans compter avec les Monuments Historiques qui lui demandèrent pas moins de 5000 F pour filmer les menhirs. Grand habitué des documentaires sur les hauts lieux de l'histoire du monde entier, telles les pyramides d'Egypte, Mr Avenet nous a affirmé que jamais nulle part ailleurs on ne lui avait demandé pareille somme pour filmer sur un site. Choqué par de telles pratiques, il refusa de se plier à un tel racket, bien décidé à exclure Carnac de son reportage sur le mégalithisme européen. La Caisse des Monuments Historiques en fut pour ses sous et Carnac n'aura pas sa publicité gratuite aux Etats-Unis. Ce n'est pas le tout de vouloir le beurre et l'argent du beurre, encore faut-il trouver des gens pour en manger!

Fais comme je dis... pas comme je fais

Alors que les visiteurs doivent payer aujourd'hui 25F pour marcher dans les menhirs les Monuments Historiques se permettent d'envoyer leurs tracteurs sur des terrains privés sans adresser aucune demande à leurs propriétaires. Sans doute nos nouveaux romains considèrent-ils Carnac comme un terrain conquis...

Rendez-vous de l'été à la petite métairie

- le 4 juillet: **Veillée des menhirs** à partir de 18h.
Concert, repas avec produits du terroir, et Fest-Noz!
- le 29 juillet: **Fest-noz**, encore!
- le 7 août: soirée conte avec Daniel Carré
- le 22 août: **Fest-noz**, toujours et encore!



Bulletin d'adhésion à Menhirs libres

Abonnement au bulletin menhirs libres.....	20 Fr
Adhésion plein tarif.....	50 Fr
Adhésion tarif réduit.....	20 Fr
Membre bienfaiteur.....	Fr
Achat deautocollant(...) à 10Fr	

Nom et prénom.....

Adresse.....

Pour les chèques, adressez les à l'ordre de l'association Menhirs Libres, la petite métairie, 56340 Carnac

L'avis d'un carnaçois

"A Carnac, des gens puissants cherchent aujourd'hui à s'accaparer, aseptiser et rentabiliser ces champs de menhirs de renommée mondiale. Seuls obstacles à cette entreprise malheureuse: les habitants qui se voient confisquer des dizaines de kilomètres carrés de leur propre commune... Pour des raisons diverses, on n'ose généralement pas "rivaliser" avec des gens officiellement détenteurs d'un "pouvoir" culturel centralisé et omnipotent. Il est de tradition de donner son accord tacite, de courber l'échine et d'avancer comme des moutons de Panurge le long d'un itinéraire tracé par des gens que l'on ne connaîtra jamais. Toutes celles et ceux d'entre vous venus de très loin, ou de moins loin, visiter Carnac et ses alignements ont pu être déçus (et on les comprend) de se heurter à cet engorgement interdisant l'accès à ce fabuleux patrimoine. Et faisant contre mauvaise fortune bon cœur, vous aurez civiquement, mais la mort à l'âme, reconnu "l'utilité-de-ces-mesures-certains-contraindantes- mais-certainement-justifiées-puisqu'émanant-de notre ministère-de-la-culture". C'est bien là l'attitude souhaitée par les auteurs de ce projet, de la part de citoyens dociles mais surtout peu éclairés par la question. Car là est bien le dilemme: doit-on faire confiance et laisser un groupe de promoteurs plus avides d'argent que de culture, dénaturer ce site archéologique et faire disparaître avec force bulldozers le visage de Carnac et la vie de familles du pays? Ou doit-on prêter une oreille attentive aux défenseurs du site, véritables représentants de la culture locale, détenteurs de certaines vérités qui dérangent? C'est notre environnement culturel qui est en jeu aujourd'hui. Si nous laissons faire, certains ici feront profil bas lorsque leurs enfants leur poseront les questions suivantes:
-Saviez-vous? ...oui
-Etes-vous intervenus?